

RAPPORT N° 7

Le 16 juillet 1991 la Conférence Nationale a poursuivi ses travaux en séance plénière.

Cette séance s'est ouverte à 17 h 30 après une minute de recueillement et l'exécution de l'hymne national.

Après ce cérémonial habituel, le Président proposa à l'assemblée un projet d'ordre du jour en trois points :

- 1) Lecture et adoption du rapport de la précédente séance
- 2) Débat général
- 3) Divers.

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, le Président tint à porter à la connaissance de la Conférence le contenu d'un courrier qui lui était parvenu quelques minutes avant l'ouverture des travaux. Il s'agissait d'une Déclaration du Gouvernement dont celui-ci demandait qu'on donne lecture aux Délégués.

Par cette Déclaration, le Gouvernement, prenant motif non seulement du climat de la Conférence, climat qui se traduisait par des insultes et des agressions verbales, mais aussi et surtout de ce qui est selon lui une violation des accords du 12 juin passé entre le Collectif de l'Opposition Démocratique (COD) et du Gouvernement, portait à la connaissance de la Conférence sa décision de se retirer des assises tout en réaffirmant sa volonté de reprendre sa place à ladite Conférence sur la base de l'Accord du 12 juin 1991.

Devant l'effervescence que cette information avait créée dans l'assistance, le Président suspendit la séance et fit appel aux Chefs de partis politiques pour une concertation. Il était alors 17 h 50.

La séance devait reprendre à 20 h 15.

Prenant la parole, le Président, afin de permettre une plus large concertation entre le Présidium et les diverses délégations, prononça la levée de la séance.

La prochaine séance fut alors fixée au jeudi 18 juillet à 15 heures.

Fait à Lomé, le 18 juillet 1991.

Le Rapporteur,

Jean Y. DEGLI.